

ACTIVITES LIEN SOCIAL ET PREVENTION SANTE

OBJECTIF

Proposer des activités collectives en faveur des personnes âgées pour lutter contre l'isolement et favoriser la prévention Santé/Bien-être

PUBLIC CONCERNE

Toute personne résidant sur la commune de manière stable et permanente répondant aux critères suivants :

- Être âgée de 65 ans ou plus
- Être autonome dans les actes de la vie courante

Pour les couples, la condition d'âge est requise pour au moins un-e des deux conjoints-tes.

Aucune dérogation possible pour le critère autonomie

CONDITIONS et MODALITES D'ADMISSION

L'admission est validée après évaluation complète de la situation

Contactez le CCAS Maison des Aînés pour un rendez-vous téléphonique, messagerie ou visite à domicile

Présenter les pièces justificatives :

- Pièce d'identité
- Justificatif de résidence principale
- Coordonnées des personnes à prévenir en cas de besoin

Tout refus d'admission sera motivé par courrier du CCAS

L'admission aux activités est accordée pour une durée de 3 ans à renouveler

En cas de changement de situation, le CCAS Maison des aînés pourra suspendre l'admission

PARTICIPATION AUX ACTIVITES

- Accès libre ou sur réservation pour les activités à places limitées
- Une liste d'attente peut être établie dans le cas où les places prévues pour certaines activités sont toutes occupées. La responsable sera tenue de gérer cette liste et de favoriser une participation pour tous par roulement.
- Participation gratuite
- Lieu : CCAS Maison des Aînés

TYPE D'ACTIVITÉS :

- Activités hebdomadaires :
 - Lundi : jeux de cartes et de société
 - Mardi : jeux de cartes, dentelle
 - Mercredi : Atelier souplesse & Equilibre, patchwork
 - Jeudi : jeux de cartes
 - Vendredi : jeux de cartes, tricot
- Activités annuelles :
 - Animation Fête de la musique
 - Ateliers santé (alimentation, prévention des chutes...)
 - Ateliers Eco-gestes (consommation, économies d'énergie...)
 - Animations inter-générationnelles
 - Semaine bleue
 - ...

Respect / comportement / impayés

Le règlement intérieur du CCAS Maison des aînés s'applique aux bénéficiaires des activités

CONTACT

CCAS Maison des Aînés : 04 75 96 60 51 / maisondesaines@mairie-sp3c.fr / 20 Bd St Vincent 26130 St Paul-3-Châteaux

www.ville-saintpaultroischateaux.fr